



Assessorato Istruzione, Università,
Politiche giovanili, Affari europei e Partecipate
Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des
Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et
des Sociétés à participation régionale

Réf. n° - Prot. n. 7957
V/ réf. - Vs. rif.

Aoste / Aosta 13 maggio 2021

AVIS DE CONCOURS POUR L'ATTRIBUTION DE DEUX BOURSES D'ETUDES MISES A DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE A L'INTENTION DES ELEVES VALDOTAINS POUR LA PARTICIPATION EN LIGNE A UN COURS DE PERFECTIONNEMENT EN LANGUE ET LITTERATURE FRANCAISES DU 17 JUILLET AU 6 AOUT 2021, OFFERT PAR L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES.

ARTICLE 1^{er} BOURSES D'ETUDES POUR L'ETE 2021 EDITION VIRTUELLE

Dans le cadre de l'Accord de coopération entre le Gouvernement de la Vallée d'Aoste et la Communauté Française de Belgique, l'Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale dispose, pour cette année scolaire, de deux bourses d'études d'été à l'intention des élèves valdôtains, pour la participation à un cours de perfectionnement en langue et littérature françaises à distance **du 17 juillet au 6 août 2021**, offert par l'Université Libre de Bruxelles.

ARTICLE 2 CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Peuvent concourir les élèves qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre effectivement domiciliés en Vallée d'Aoste depuis au moins un an ;
- Fréquenter, pendant l'année scolaire en cours, la quatrième classe d'un lycée de la Région ;
- Avoir atteint 17 ans à la date du cours.

Faute de candidatures peuvent également participer à ce concours les élèves qui bénéficient déjà d'autres bourses ou subventions d'études analogues.

.....
Département de la surintendance des écoles
Politiques de l'éducation - Bureau des bourses d'études et des aides aux écoles paritaires
Dipartimento sovrintendenza agli studi
Politiche educative - Ufficio borse di studio e finanziamenti scuole paritarie
51.02.13

11100 Aoste
250, Av. Saint-Martin-de-Corléans
téléphone +39 0165/275856
télécopie +39 0165/275840

11100 Aosta
C.so Saint Martin de Corléans, 250
telefono +39 0165/275856
telefax +39 0165/275840

istruzione@pec.regione.vda.it
s.villot@regione.vda.it
www.regione.vda.it
C.F. 80002270074

ARTICLE 3 PRESENTATION DE LA DEMANDE

Aux fins de l'attribution des bourses en cause les représentants légaux des élèves ou les étudiants, si ces derniers sont majeurs, doivent envoyer une demande par e-mail à borseunionline@regione.vda.it, rédigée sur le formulaire établi à cet effet, à l'Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale, au plus tard le **mardi 25 mai 2021, sous peine d'exclusion**.

Le signataire doit joindre à sa demande, **sous peine d'exclusion**, la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.

ARTICLE 4 MODALITES D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le classement des concurrents, après vérification des qualités requises par l'article 2, sera effectué par le bureau compétent des Politiques de l'Éducation selon le mérite de chacun d'eux, afférent à l'année scolaire 2019/2020. La note de religion n'est pas prise en compte aux fins du calcul de la moyenne. A égalité de mérite, la priorité sera donnée aux concurrents ayant obtenu, en français, la meilleure note à la fin du premier période de l'année scolaire en cours.

Les bourses mises à disposition par la Communauté Française de Belgique couvrent les frais d'inscription à un cours de perfectionnement en langue et littérature françaises qui aura lieu en ligne.

Le boursier devra envoyer au bureau compétent des Politiques de l'Éducation, avant le **mardi 31 août 2021**, dernier délai, l'attestation de participation au stage délivrée par l'Université Libre de Bruxelles.

L'Assesseur
On. Luciano Caveri